



UFR
LETTRES
LANGUES
SCIENCES
HUMAINES

Rentrée 2018-2019

Licence 1^{ère} année

Livret portail

LLCER anglais + LEA anglais japonais



#univorleans

Mot du directeur

Au nom de l'ensemble des personnels enseignants et administratifs, nous vous souhaitons la bienvenue à l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines.

A l'université, vous trouverez des conditions de travail et de vie sensiblement différentes de celles que vous avez rencontrées jusqu'alors : moins d'heures de cours, organisation semestrielle, pédagogie adaptée à l'enseignement universitaire : CM, TD, projets tutorés ... (l'assiduité aux cours est obligatoire), acquisition de crédits européens (ECTS)... Votre capacité à être autonome sera sollicitée pour fournir en dehors des cours un effort individuel indispensable à la réussite.

Il n'est pas toujours facile de choisir dès le début son parcours universitaire. C'est pour répondre à cette difficulté qu'un système de passerelles a été mis en place entre certaines licences (par exemple LLCER et LEA, histoire et géographie). Ce dispositif vous permettra de changer d'orientation pendant les deux premières années.

Par ailleurs, tout au long de la licence, par le jeu des options et des parcours, vous pourrez peu à peu vous orienter vers le métier qui vous attire. Vous pourrez encore choisir une UEOI (Unité d'Enseignement d'Ouverture Intégrée) vous permettant de satisfaire votre curiosité ou de compléter votre formation. Après la licence en trois ans, il vous sera possible de vous engager dans un master en deux ans. L'offre de nos masters est aujourd'hui assez riche pour répondre à l'attente de la plupart de nos étudiants. Enfin, le doctorat vous permettra de vous préparer plus spécifiquement aux métiers de la recherche.

Notre université est ouverte sur le monde. Vous côtierez dans vos cours des étudiant-e-s d'autres pays, tout comme vous pourrez aller étudier à l'étranger un semestre, une année, voire deux, tout en bénéficiant d'une aide matérielle. Nous vous encourageons vivement à tenter cette expérience très enrichissante.

Notre université est aussi un lieu de vie où, à travers la pratique d'un sport, un engagement syndical ou associatif, la participation à diverses activités (sorties, voyages, expositions, concerts, théâtre...), vous pourrez compléter votre épanouissement personnel.

Nous vous souhaitons, à toutes et à tous, une excellente année universitaire.

La Direction de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines

**Réunion pédagogique de rentrée:
présence obligatoire des étudiants**

Lundi 3 septembre 15h15 à 16h45

Amphithéâtre Péguy - LLSH

**Cours obligatoire de Lexique japonais pour les
L1 Anglais-Japonais groupe 1,2,3,4.**

*Les étudiants seront affectés dans les groupes lors de la réunion pédagogique du **lundi 3 septembre de 15h15 à 16h45.***

Si votre nom ne figure pas sur les listes, assistez aux cours en fonction de l'ordre alphabétique

JOUR	HORAIRES	GROUPES	SALLES
Mardi 4 septembre	9h à 10h	1 + 2 + 3 + 4	amphi. Péguy
	10h à 11h30	1	salle 257
	11h30 à 13h	2	salle 257
	10h à 11h30	3	salle 256
	11h30 à 13h	4	salle 256
Mercredi 5 septembre	10h à 11h30	4	salle 257
	11h30 à 13h	3	salle 257
	10h à 11h30	2	salle 256
	11h30 à 13h	1	salle 256
Jeudi 6 septembre	9h à 10h30	1	salle 257
	10h30 à 12h	2	salle 257
	9h à 10h30	3	salle 256
	10h30 à 12h	4	salle 256
Vendredi 7 septembre	13h30 à 15h	4	salle 257
	15h à 16h30	3	salle 257
	13h30 à 15h	2	salle 256
	15h à 16h30	1	salle 256

**Réunions «Environnement Numérique de Travail» ENT
nouveaux étudiants uniquement**

Cours Magistral - 1H Mercredi 5 septembre 9h à 10h
Amphithéâtre Péguy UFR LLSH

Travaux Pratiques - 2H Jeudi 6 septembre

13h à 15h : de A à H *

15h à 17h : de I à Z *

Salles informatiques UFR LLSH

**Atelier de recherche documentaire Bibliothèque des
Lettres**

présence obligatoire des étudiants

Vendredi 7 septembre

9h30 à 10h30 de A à C *

10h à 11h de D à G *

10h30 à 11h30 de H à L *

11h à 12h de M à T *

11h30 à 12h30 de U à Z *

BU - Lettres

Licence Géographie et Aménagement	Licence Histoire	Licence Lettres
Licence LLCER Anglais ou Espagnol	Licence LEA	Licence Sciences du Langage

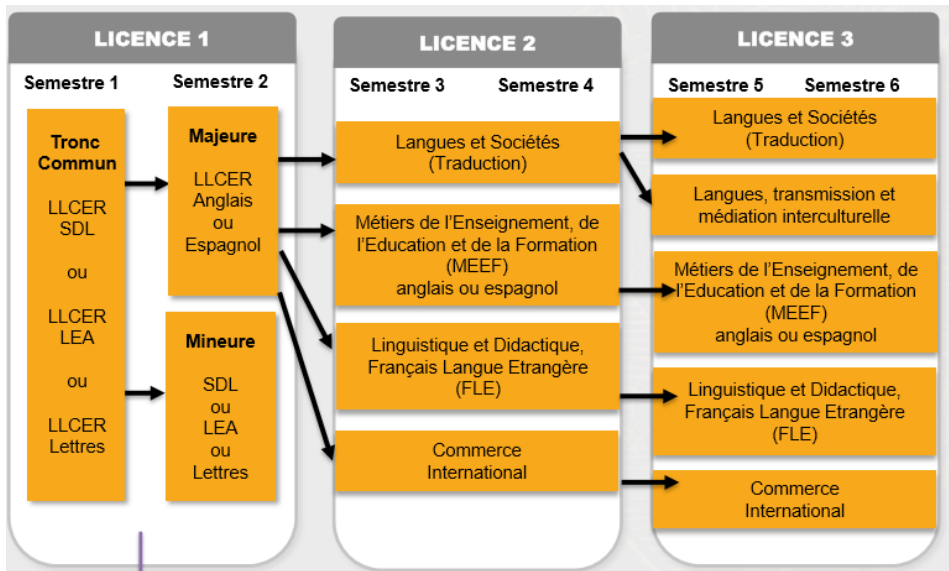
.....

***1ère année de Licence
bi-disciplinaire
Choix entre 8 portails :***

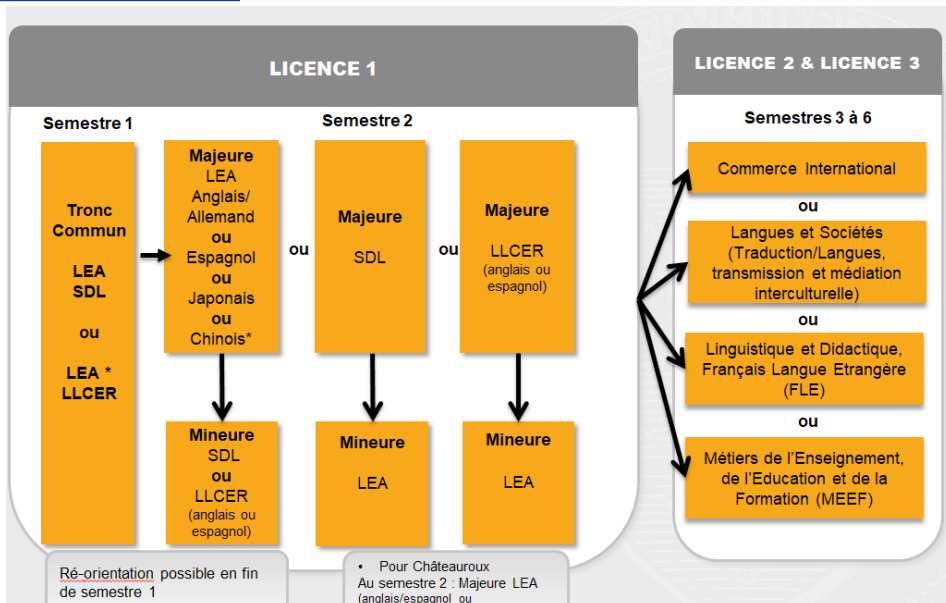
.....

- 1.** Sciences du Langage + LLCER Anglais ou Espagnol
- 2.** Sciences du langage + LEA
- 3.** Sciences du Langage + Lettres
- 4.** LLCER anglais ou Espagnol + LEA
- 5.** Lettres + LLCER Anglais ou espagnol
- 6.** Lettres + Histoire
- 7.** Histoire + Géographie et Aménagement
- 8.** Histoire + Droit

Licence LLCER Anglais ou Espagnol



Licence LEA



L'Université d'Orléans est entrée dans l'Espace Européen de Formation. Depuis la rentrée universitaire 2004 - 2005, l'Université d'Orléans applique le schéma européen d'organisation des études, le L.M.D .

Cette nouvelle organisation permet à l'étudiant de :

- Construire son parcours de formation et son projet professionnel en bénéficiant de l'accompagnement et des conseils de **son enseignant référent**
- Choisir son parcours de formation parmi **une offre de spécialités élargie** aux différents domaines de formation
- Bénéficier **d'échanges européens** et d'une **reconnaissance des diplômes au niveau international**

I - L'architecture du nouveau système :

Comme la plupart des Universités françaises et européennes, l'Université d'Orléans délivre trois diplômes et grades universitaires :

- La Licence (BAC+3)
- Le Master (BAC+5)
- Le Doctorat (BAC+8)

1. La Licence :

La durée des études est de **6 semestres** qui correspondent chacun à **30 crédits** soit au total **180 crédits** (ECTS : European Credit Transfer System).

2. La Licence professionnelle :

Il s'agit d'une troisième année de licence (**60 crédits = 2 semestres**) permettant, après validation de **120 crédits** dans un autre parcours, d'acquérir des compétences en vue d'une insertion professionnelle.

3. Le Master :

La durée des études est de **4 semestres**, ce qui équivaut à **120 crédits**. L'obtention de la Licence est nécessaire pour pouvoir s'inscrire en Master.

Le Master (M1 et M2) sanctionne des parcours comportant soit une voie à finalité professionnelle délivrant un **Master Professionnel**, soit une voie à finalité recherche délivrant un **Master Recherche**.

4. Le Doctorat :

Après le Master Recherche, il s'agit du **diplôme le plus élevé du LMD** (Bac + 8). Il est délivré à l'issue d'une soutenance de thèse.

II - Caractéristiques du LMD :

- Chaque semestre est constitué de plusieurs **Unités d'Enseignements (UE)**. A chaque UE est affectée une valeur en crédits. Les crédits sont attribués lorsque l'UE est validée.
- Les crédits ainsi obtenus sont **transférables** dans toute autre université en France et en Europe et **capitalisables**, c'est-à-dire définitivement acquis quelle que soit la durée du parcours de l'étudiant.
- L'étudiant construit son parcours en fonction de son **projet professionnel**. Il peut le modifier ou le faire évoluer par le choix d'options, de spécialisations, de passerelles qui lui sont proposées. L'étudiant pourra bénéficier, en cours de cursus, d'un seul bilan global lui permettant d'arrêter ses études, de se présenter à des concours. Le bilan n'aura de valeur qu'à usage externe. Il ne pourra être pris en compte dans le cadre de la progression des études. Pour l'accompagner, un **enseignant référent** l'informe et le conseille.

Chaque parcours est animé par une équipe pédagogique encadrée par un directeur des études.

Le supplément au diplôme

Une annexe descriptive au diplôme est délivrée à tout étudiant diplômé. Elle est destinée à assurer la lisibilité des connaissances et aptitudes acquises au cours de la formation.

Diplômes de DEUG et de Maîtrise

Est conservée la possibilité de délivrer, à la demande de l'étudiant, le DEUG (correspondant aux 120 crédits des deux premières années de Licence) et la Maîtrise (après obtention des 60 crédits des semestres 1 et 2 de Master).

La compensation

Pour chaque semestre, si la note globale moyenne est supérieure ou égale à 10/20, le semestre est validé et l'étudiant obtient 30 crédits.

En Licence, une compensation par année s'organise également entre deux semestres immédiatement consécutifs d'une même année universitaire (soit S1 avec S2 ; S3 avec S4 ; S5 avec S6).

En Master, il n'y a pas de compensation par année, ni sous quelque forme que ce soit entre la note de stage ou de mémoire et les notes des autres unités d'enseignement.

Deuxième session

L'étudiant ajourné à un semestre se voit proposer une session de rattrapage pour tous les enseignements dans lesquels il a obtenu une note inférieure à 10/20 pendant ce semestre.

En Licence, l'étudiant conserve la meilleure des notes obtenues entre la première session et la session de rattrapage, pour une même année. Cette règle s'applique uniquement aux étudiants présents aux deux sessions.



1. Relevés de notes sont disponibles à l'accueil de la scolarité dans le hall, après la session des semestres pairs (juin) et la seconde session (juillet).

2. Attestations de réussite : En l'attente de la disponibilité des diplômes et sur simple demande à l'accueil de la scolarité.

* Si l'étudiant ne peut se déplacer, il peut donner procuration à un tiers (document manuscrit portant le nom, le prénom, la date et le lieu de naissance de la personne qui reçoit procuration accompagné d'une photocopie de la carte d'identité) ou faire une demande d'envoi postal en fournissant une enveloppe timbrée au tarif en vigueur.

3. Diplômes :

Licence : Disponibles au plus tôt dans les six mois après proclamation des résultats à l'accueil de la scolarité.

Master : Remis lors de la cérémonie de remise de diplômes de l'année suivante en juin.

Si l'étudiant est dans l'impossibilité de se déplacer, il peut faire une demande par lettre en joignant timbres exclusivement pour envoi en recommandé avec AR.

En cas de procuration, la remise est tolérée, au niveau de la composante, à condition que soient gardés avec la liste des diplômés :

- * une procuration signée de l'intéressé
- * une copie de la pièce d'identité du destinataire du courrier
- * une copie de la pièce d'identité de celui qui détient la procuration

ATTENTION :

Des certificats de scolarité vous sont délivrés lors de votre inscription administrative.

Il vous appartient d'en faire des copies.

Aucun duplicata ne sera établi.

Pour se présenter à une épreuve quelconque, l'étudiant doit avoir accompli une double formalité administrative :

1. Une **Inscription ADMINISTRATIVE** matérialisée par l'obtention de la carte d'étudiant
2. Une **Inscription PEDAGOGIQUE** pour le choix des options, parcours et régimes d'études

Le Régime d'Études : Normal ou Spécial ?

Régime Normal d'Études

Sauf situation particulière, tous les étudiants sont inscrits en Régime Normal d'Études. Ce régime oblige les étudiants à être assidus à tous les cours de TD. Ils passent les examens de contrôle continu et les examens de fin de semestre.

Régime Spécial d'Études

Il est exclusivement réservé aux :

- * étudiants salariés (justifier d'un contrat de travail)
- * étudiants en double cursus (justifier la double inscription)
- * étudiants ayant une activité de nature universitaire
- * étudiants chargés de famille (joindre la copie du livret de famille)
- * étudiants handicapés
- * étudiants sportifs de haut niveau

L'étudiant qui relève de l'un de ces cas choisit le Contrôle Terminal (CT) pour une ou plusieurs UE dans leur totalité, *aucun panachage ne peut être pratiqué au sein d'une UE.*

Pour chaque UE en Contrôle Terminal, l'étudiant n'est pas soumis à l'obligation d'assiduité en cours de TD. Il passe une épreuve unique à la fin du semestre.

Pour s'inscrire en RSE, l'étudiant doit remplir un formulaire disponible à l'accueil de la scolarité et fournir un justificatif.

NOTEZ BIEN : Il vous est possible de modifier votre inscription pédagogique jusqu'à un mois après le début des cours (régime, options (SAUF UE Libre)), au-delà, votre inscription est considérée comme validée.

L'attribution du RSE n'est plus révoquée en cours de semestre et engage l'étudiant à s'y conformer.

Quand faire votre inscription pédagogique ?

Les inscriptions pédagogiques se déroulent à l'issue de l'inscription administrative.

Pour se présenter à une épreuve quelconque, l'étudiant doit avoir accompli une double formalité administrative.

A DÉFAUT :

Vous ne serez inscrit dans :
AUCUN COURS DE LANGUES
AUCUN GROUPE DE TD
AUCUNE OPTION

+

**Vous ne serez pas autorisé à composer lors des examens
et vous ne pourrez obtenir **AUCUN DIPLOME.****



(source : <http://www2.cegep-fxg.qc.ca/biblio/plagiat.htm>)

Organisation des examens et devoirs en classe

Par souci d'équité, tous les étudiants devront respecter les quelques règles suivantes :

- Les étudiants devront s'installer à leur table avec uniquement de quoi écrire (stylos et feuilles si elles ne sont pas fournies) et les éventuels documents autorisés.
- Une place doit être laissée libre entre chaque étudiant dans la mesure de la capacité de la salle. L'étudiant devra immédiatement prendre la place désignée par le surveillant si celui-ci le lui demande.
- Les sacs seront laissés à l'entrée de la salle. Les téléphones portables seront éteints à l'intérieur des sacs. Il est demandé à l'étudiant de venir avec une montre.
- Lors des examens, les sorties ne pourront avoir lieu qu'une heure après le début de l'épreuve écrite. Elles seront soumises à l'autorisation du surveillant qui notera le nom et l'heure, devront rester exceptionnelles et ponctuelles et seront effectuées sans sacs ni manteaux. Tout étudiant contrevenant à ces règles sera soumis aux sanctions prévues par l'université.

Cas de fraude :

Sont assimilables à une tentative de fraude et passibles de la section disciplinaire du Conseil d'Administration de l'université :

1 Les sanctions peuvent aller jusqu'à l'interdiction de se présenter à tout examen ou jusqu'à 5 ans d'exclusion.

★ Pendant les examens et les devoirs en classe

- L'introduction, dans la salle d'examen, d'informations non expressément autorisées et ce quel que soit le support utilisé (papier, mémoire d'ordinateur, de calculatrice, de téléphone portable...);
- La communication durant l'épreuve avec un autre candidat ou toute personne extérieure, dans et en dehors de la salle d'examen, quel que soit le moyen de communication utilisé (téléphones portables, messagerie, ...);
- La substitution de personne;
- Le fait de copier sur un autre étudiant.

★ Pour les travaux à la maison : le plagiat

L'université est confrontée à une forte croissance des problèmes de plagiat. Afin d'éviter de lourdes sanctions pouvant aller jusqu'à l'interdiction de se présenter à tout examen ou concours pour une période allant jusqu'à 5 ans, les étudiants sont invités à prendre connaissance des informations suivantes.

Qu'est-ce que le plagiat ?

Un étudiant est responsable d'un plagiat quand il s'approprie tout ou partie du travail d'une autre personne (étudiant, chercheur, écrivain, journaliste, etc.). Cela concerne les textes, images, graphiques, statistiques, etc. provenant d'un travail universitaire, d'une publication ou d'un site internet. C'est un délit quand il y a appropriation du travail dans son intégralité ou quand il s'agit d'extraits sans que les références sur la source et l'auteur ne soient très clairement mentionnées.

Comment citer un travail ou un extrait ?

Bien sûr il est très fréquent de s'appuyer, dans le cadre de travaux universitaires, sur des travaux antérieurs, c'est une démarche au cœur de la pratique scientifique. Pour cela il convient de respecter des règles de citation

Règle 1 :

Si vous utilisez les mots, les données, etc. de quelqu'un d'autre, mettez ce que vous citez entre guillemets et fournissez la référence complète (notamment : nom de l'auteur, titre de l'ouvrage, ou titre de l'étude ou du site, date, éditeurs le cas échéant). La forme de la référence peut être différente selon les disciplines et selon les enseignants.

Règle 2 :

Si vous empruntez les idées originales de quelqu'un d'autre, donnez la référence complète.

2 Ces règles et ces exemples sont extraits de la brochure préparée par la Faculté des arts et Faculté des sciences sociales de l'Université d'Ottawa, édition août 2010 (première édition 1999), www.uOttawa.ca/plagiat.pdf

Exemples

Vous voulez vous servir du texte suivant :

« Bien qu'elles représentent partout plus de la moitié de la population, les femmes comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. Il y a peu d'aspects de la vie en société où la domination des hommes se fait davantage sentir que dans le domaine électoral. Depuis quelques décennies, les femmes sont de plus en plus nombreuses à embrasser des professions traditionnellement réservées aux hommes; pourtant, l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible pour la très grande majorité des Canadiennes. »*

* Brodie, Janine avec le concours de Célia Chandler, « Les femmes et le processus électoral au Canada » in K. Megyery, *Les femmes et la politique canadienne*, Toronto, Dundern Press, 1991, 3-4.

CE QUI EST INACCEPTABLE

Vous avez écrit

Même si les femmes représentent partout plus de la moitié de la population, elles comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. Il y a peu d'aspects de la vie en société où la domination des hommes se fait davantage sentir que dans le domaine électoral. Depuis quelques décennies, les femmes sont de plus en plus nombreuses à embrasser des professions traditionnellement réservées aux hommes; pourtant, l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible pour la très grande majorité des Canadiennes.

Inacceptable parce que :

• **L'extrait a simplement été recopié, sans guillemets ni indication de source.**

Même si les femmes constituent plus de 50% de la population, il est rare qu'elles possèdent des postes élevés dans le domaine de la politique. En fait, la domination des hommes peut être plus facilement aperçue dans le domaine électoral. Cependant, même si, depuis quelques dizaines d'années, les femmes occupent de plus en plus de postes qui étaient dominés par les hommes, il demeure qu'il est très difficile pour les femmes canadiennes d'accéder à des postes législatifs.

• **Les mots sont changés, mais les idées sont empruntées, et il n'y a aucune référence. (On ne peut pas simplement remplacer les mots d'un autre par des synonymes).**

Même si les femmes représentent plus de 50% de la population, elles **comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique**. En fait, c'est dans le domaine électoral que la domination des hommes se fait davantage sentir. Cependant, même si depuis quelques dizaines d'années, les femmes occupent de plus en plus de postes traditionnellement réservés aux hommes, **l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible** pour la plupart des Canadiennes (Brodie, 1991 : 3).

• **Même si l'auteur, son oeuvre et les pages sont indiqués, les mots en gras sont ceux de l'auteur et ils ne sont pas placés entre guillemets.**

CE QUI EST ACCEPTABLE

Vous avez écrit

Acceptable parce que :

Selon Brodie, « [B]ien qu'elles représentent partout plus de la moitié de la population, les femmes comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. Il y a peu d'aspects de la vie en société où la domination des hommes se fait davantage sentir que dans le domaine électoral. » (1991 : 3)

• **L'extrait est placé entre guillemets, et la source est citée.**

• **La présentation des références varie selon les disciplines. Consultez vos professeurs.**

Comme le rappelle Brodie (1991 : 3), de plus en plus de femmes occupent des postes dominés par les hommes et « l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible pour la très grande majorité des Canadiennes ».

• **Vous avez brièvement exprimé en vos propres termes l'essentiel de ce que l'auteur a dit en deux phrases.**

• **Vous avez placé entre guillemets ce que vous avez emprunté textuellement à l'auteur.**

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2018-2019

AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEBVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET
1 M	1 S	1 L	1 J	1 S	1 M	1 V	1 V	1 L	1 M	1 S	1 L
2 M	2 D	2 M	2 V	2 D	2 M	2 S	2 S	2 L	2 M	2 D	2 M
3 V	3 M	3 M	3 S	3 L	3 V	3 D	3 D	3 M	3 V	3 L	3 M
4 S	4 M	S4	4 D	4 L	4 V	4 D	4 D	4 M	S11	4 S	4 M
5 M	5 V	S3 UEOI	5 M	5 M	5 S	5 M	5 M	5 D	S3 UEOI	5 M	5 V
6 V	6 S	6 S	6 M	6 M	6 S	6 M	6 M	6 D	6 L	6 J	6 S
7 D	7 V	7 D	7 M	7 D	7 D	7 J	7 J	7 D	EXAMENS	7 V	7 D
8 M	8 S	8 M	8 V	8 V	8 L	8 V	8 V	8 L	8 M	EXAMENS	8 L
9 D	9 D	9 M	9 V	9 D	9 M	9 S	9 S	9 M	9 J	9 D	9 M
10 V	10 L	10 M	10 S	10 L	10 J	10 D	10 D	10 M	S12	10 L	10 M
11 M	11 M	Inscriptions UEOI	11 D	11 M	11 V	11 D	11 L	11 J	11 J	11 M	11 J
12 D	12 V	12 V	12 L	12 M	12 S	12 M	12 M	12 J	12 D	12 M	12 V
13 L	13 M	S1	13 M	13 J	13 D	13 M	13 M	13 V	13 L	13 J	13 S
14 M	14 V	Happy Campus Day	14 M	14 L	14 J	14 J	14 J	14 D	EXAMENS	14 V	14 D
15 V	15 S	15 L	15 V	15 M	15 M	15 V	15 V	15 L	15 M	15 S	15 L
16 D	16 M	16 D	16 V	16 D	16 M	16 S	16 S	16 M	16 D	16 S	16 M
17 V	17 M	17 L	17 L	17 L	17 J	17 D	17 D	17 M	17 L	17 L	17 M
18 S	18 M	18 J	18 D	18 M	18 V	18 L	18 L	18 J	18 S	18 M	18 J
19 D	19 M	S2	19 L	19 M	19 S	19 M	19 M	19 D	EXAMENS	19 D	19 M
20 J	20 J	S1 UEOI	20 M	20 M	20 M	20 M	20 M	20 S	20 L	20 S	20 S
21 V	21 V	21 D	21 M	21 S	21 J	21 J	21 J	21 D	21 M	21 V	21 D
22 S	22 S	22 L	22 J	22 S	22 M	22 V	22 V	22 L	22 M	22 S	22 D
23 D	23 D	23 M	23 M	23 D	23 M	23 S	23 S	23 M	23 D	23 M	23 M
24 M	24 M	24 M	24 V	24 L	24 S	24 D	24 D	24 V	24 M	24 D	24 M
25 S	25 M	S7	25 L	25 V	25 V	25 D	25 D	25 V	25 S	25 M	25 D
26 D	26 M	S8 UEOI	26 M	26 V	26 S	26 M	26 M	26 V	26 D	26 M	26 V
27 L	27 J	S9 UEOI	27 M	27 L	27 M	27 M	27 M	27 L	27 D	27 J	27 S
28 M	28 V	S2 UEOI	28 M	28 V	28 V	28 M	28 M	28 D	28 M	28 V	28 D
29 M	29 S	29 L	29 V	29 M	29 M	29 J	29 J	29 L	EXAMENS	29 S	29 D
30 D	30 D	S10 UEOI	30 D	30 D	30 M	30 S	30 S	30 M	30 J	30 M	30 M
31 V	31 M	31 M	31 M	31 L	31 J	31 D	31 D	31 V	31 V	31 M	31 M

Vacances scolaires zone B
Océanie-Tours

Dimanches
Début du semestre : 10/08 et 14/01
Inscriptions du 30 novembre à 8h au 14 septembre 15h
Congés universitaires

Evènements

Unités d'enseignement d'ouverture intégrées : UEOI

Examinés 1er semestre - 1ère session
Examinés 2e session
Résultats
Jury - délibérations

Examinés 2e session
DPP (Dispositifs Pédagogiques Particuliers)
Du 3 au 5 juin

Unités d'enseignement d'ouverture intégrées : S3 / S4

Semestre 3 : 10 semaines de cours
Inscriptions du 10 septembre à 8h au 14 septembre 15h
Début des enseignements : Jeudi 20 septembre

Semestre 4 : 10 semaines de cours
Inscriptions du 30 novembre à 8h au 14 décembre
Début des enseignements : Jeudi 24 janvier

Unités d'enseignement d'ouverture intégrées : S1 / S2

Semestre 1 : 10 semaines de cours
Inscriptions du 10 septembre à 8h au 14 septembre 15h
Début des enseignements : Jeudi 20 septembre

Semestre 2 : 10 semaines de cours
Inscriptions du 30 novembre à 8h au 14 décembre
Début des enseignements : Jeudi 24 janvier

Unités d'enseignement d'ouverture intégrées : S5 / S6

Semestre 5 : 10 semaines de cours
Inscriptions du 10 septembre à 8h au 14 septembre 15h
Début des enseignements : Jeudi 20 septembre

Semestre 6 : 10 semaines de cours
Inscriptions du 30 novembre à 8h au 14 décembre
Début des enseignements : Jeudi 24 janvier

Unités d'enseignement d'ouverture intégrées : S7 / S8

Semestre 7 : 10 semaines de cours
Inscriptions du 10 septembre à 8h au 14 septembre 15h
Début des enseignements : Jeudi 20 septembre

Semestre 8 : 10 semaines de cours
Inscriptions du 30 novembre à 8h au 14 décembre
Début des enseignements : Jeudi 24 janvier

Unités d'enseignement d'ouverture intégrées : S9 / S10

Semestre 9 : 10 semaines de cours
Inscriptions du 10 septembre à 8h au 14 septembre 15h
Début des enseignements : Jeudi 20 septembre

Semestre 10 : 10 semaines de cours
Inscriptions du 30 novembre à 8h au 14 décembre
Début des enseignements : Jeudi 24 janvier

Unités d'enseignement d'ouverture intégrées : S11 / S12

Semestre 11 : 10 semaines de cours
Inscriptions du 10 septembre à 8h au 14 septembre 15h
Début des enseignements : Jeudi 20 septembre

Semestre 12 : 10 semaines de cours
Inscriptions du 30 novembre à 8h au 14 décembre
Début des enseignements : Jeudi 24 janvier

Unités d'enseignement d'ouverture intégrées : S13 / S14

Semestre 13 : 10 semaines de cours
Inscriptions du 10 septembre à 8h au 14 septembre 15h
Début des enseignements : Jeudi 20 septembre

Semestre 14 : 10 semaines de cours
Inscriptions du 30 novembre à 8h au 14 décembre
Début des enseignements : Jeudi 24 janvier

Unités d'enseignement d'ouverture intégrées : S15 / S16

Semestre 15 : 10 semaines de cours
Inscriptions du 10 septembre à 8h au 14 septembre 15h
Début des enseignements : Jeudi 20 septembre

Semestre 16 : 10 semaines de cours
Inscriptions du 30 novembre à 8h au 14 décembre
Début des enseignements : Jeudi 24 janvier

Unités d'enseignement d'ouverture intégrées : S17 / S18

Semestre 17 : 10 semaines de cours
Inscriptions du 10 septembre à 8h au 14 septembre 15h
Début des enseignements : Jeudi 20 septembre

Semestre 18 : 10 semaines de cours
Inscriptions du 30 novembre à 8h au 14 décembre
Début des enseignements : Jeudi 24 janvier

Unités d'enseignement d'ouverture intégrées : S19 / S20

Semestre 19 : 10 semaines de cours
Inscriptions du 10 septembre à 8h au 14 septembre 15h
Début des enseignements : Jeudi 20 septembre

Semestre 20 : 10 semaines de cours
Inscriptions du 30 novembre à 8h au 14 décembre
Début des enseignements : Jeudi 24 janvier

Unités d'enseignement d'ouverture intégrées : S21 / S22

Semestre 21 : 10 semaines de cours
Inscriptions du 10 septembre à 8h au 14 septembre 15h
Début des enseignements : Jeudi 20 septembre

Semestre 22 : 10 semaines de cours
Inscriptions du 30 novembre à 8h au 14 décembre
Début des enseignements : Jeudi 24 janvier

Unités d'enseignement d'ouverture intégrées : S23 / S24

Semestre 23 : 10 semaines de cours
Inscriptions du 10 septembre à 8h au 14 septembre 15h
Début des enseignements : Jeudi 20 septembre

Semestre 24 : 10 semaines de cours
Inscriptions du 30 novembre à 8h au 14 décembre
Début des enseignements : Jeudi 24 janvier

Unités d'enseignement d'ouverture intégrées : S25 / S26

Semestre 25 : 10 semaines de cours
Inscriptions du 10 septembre à 8h au 14 septembre 15h
Début des enseignements : Jeudi 20 septembre

Semestre 26 : 10 semaines de cours
Inscriptions du 30 novembre à 8h au 14 décembre
Début des enseignements : Jeudi 24 janvier

Unités d'enseignement d'ouverture intégrées : S27 / S28

Semestre 27 : 10 semaines de cours
Inscriptions du 10 septembre à 8h au 14 septembre 15h
Début des enseignements : Jeudi 20 septembre

Semestre 28 : 10 semaines de cours
Inscriptions du 30 novembre à 8h au 14 décembre
Début des enseignements : Jeudi 24 janvier

Unités d'enseignement d'ouverture intégrées : S29 / S30

Semestre 29 : 10 semaines de cours
Inscriptions du 10 septembre à 8h au 14 septembre 15h
Début des enseignements : Jeudi 20 septembre

Semestre 30 : 10 semaines de cours
Inscriptions du 30 novembre à 8h au 14 décembre
Début des enseignements : Jeudi 24 janvier

Unités d'enseignement d'ouverture intégrées : S31 / S32

Semestre 31 : 10 semaines de cours
Inscriptions du 10 septembre à 8h au 14 septembre 15h
Début des enseignements : Jeudi 20 septembre

Semestre 32 : 10 semaines de cours
Inscriptions du 30 novembre à 8h au 14 décembre
Début des enseignements : Jeudi 24 janvier

Unités d'enseignement d'ouverture intégrées : S33 / S34

Semestre 33 : 10 semaines de cours
Inscriptions du 10 septembre à 8h au 14 septembre 15h
Début des enseignements : Jeudi 20 septembre

Semestre 34 : 10 semaines de cours
Inscriptions du 30 novembre à 8h au 14 décembre
Début des enseignements : Jeudi 24 janvier

Unités d'enseignement d'ouverture intégrées : S35 / S36

Semestre 35 : 10 semaines de cours
Inscriptions du 10 septembre à 8h au 14 septembre 15h
Début des enseignements : Jeudi 20 septembre

Semestre 36 : 10 semaines de cours
Inscriptions du 30 novembre à 8h au 14 décembre
Début des enseignements : Jeudi 24 janvier

Unités d'enseignement d'ouverture intégrées : S37 / S38

Semestre 37 : 10 semaines de cours
Inscriptions du 10 septembre à 8h au 14 septembre 15h
Début des enseignements : Jeudi 20 septembre

Semestre 38 : 10 semaines de cours
Inscriptions du 30 novembre à 8h au 14 décembre
Début des enseignements : Jeudi 24 janvier

Unités d'enseignement d'ouverture intégrées : S39 / S40

Semestre 39 : 10 semaines de cours
Inscriptions du 10 septembre à 8h au 14 septembre 15h
Début des enseignements : Jeudi 20 septembre

Semestre 40 : 10 semaines de cours
Inscriptions du 30 novembre à 8h au 14 décembre
Début des enseignements : Jeudi 24 janvier

Stages

Cours Licence et Master 1 : fin des stages le 31 juillet (par dérogation 31 août) et débâcle du jury au plus tard le 07 septembre
LP & Master 2 : fin des stages le 31 août et débâcle du jury au plus tard le 15 octobre

Mémoires

Master 1 : fin des soutenance le 31 août et débâcle du jury au plus tard le 07 septembre
Master 2 : fin des soutenance le 31 août (par dérogation le 30 septembre) et débâcle du jury au plus tard le 15 octobre

Examens

Examens 1er semestre - 1ère session
Examens 2e session
Résultats
Jury - délibérations

Informations aux étudiants - du 22/10 au 19/11

Informations aux étudiants - du 22/10 au 19/11
Retrait des dossiers : du 12/11 au 17/12

Constitution C212

Inscriptions du 24/09 au 02/11 pour les étudiants
Inscriptions du 5/11 au 17/12 pour les autres candidats
Date limite de dépôt des dossiers : 26 avril 2019

Orientation

Informations aux étudiants - du 22/10 au 19/11
Retrait des dossiers : du 12/11 au 17/12



Portail n°4 a LLCER anglais - LEA

Semestre 1

- **Linguistique anglaise** - Responsable de l'UE : Noëlle SERPOLLET
Volume horaire : 6CM Coeff. 2 - 2 ECTS
MCC : Session 1 : 100% CT écrit 1h - Session 2 : 100% CT écrit 1h
RSE: S1 : 100% CT écrit 1h - Session 2 : 100% CT écrit 1h

Descriptif de l'enseignement :

Introduction des concepts linguistiques de base et structure de la phrase simple. Morphologie lexicale

Bibliographie :

Oriez, S., *Syntaxe de la phrase anglaise* (2009), Presses Universitaires de Rennes.
Larrea, P. et Rivière, C., *Grammaire Explicative de l'Anglais* (2014 ou édition antérieure, 2010 ou 2005), Longman.

- **Grammaire anglaise** - Responsable de l'UE : Agnès SCAILLET
Volume horaire : 6CM + 12TD Coeff. 2 - 2 ECTS
MCC : Session 1 : 100% CT écrit 1h - Session 2 : 100% CT écrit 1h
RSE: S1 : 100% CT écrit 1h - Session 2 : 100% CT écrit 1h

Descriptif de l'enseignement :

Ce cours associe 6 heures de CM consacrés à la description explicative de la grammaire de l'anglais : les principales formes grammaticales et leurs emplois, et 12 heures de TD consacrés à des exercices d'application, avec conjointement un travail de renforcement lexical, sur des thématiques précisées lors des TD et tirées de l'ouvrage de vocabulaire indiqué en bibliographie. L'objectif étant à la fois la consolidation des bases et l'acquisition de compétences en traduction, les exercices proposés en TD et pour les évaluations seront principalement constitués de phrases de thème grammatical et de thèmes construits.

Bibliographie :

Grammaire explicative de l'anglais, Larrea et Rivière, Longman
The Vocabulary Guide, Les mots anglais et leur emploi, Daniel Bonnet-Piron, Edith Dermaux-Froisart, Nathan

- **Phonétique : expression et compréhension orales** - Responsable de l'UE :
Noëlle SERPOLLET
Volume horaire : 6CM + 12TP Coeff. 2 - 2 ECTS
MCC : Session 1 : 50% écrit 1h, 40% oral 15 min., 10% participation - Session 2 :
100% CT oral 15 min.
RSE: S1 : 100% CT oral 15 min. - Session 2 : 100% CT oral 15 min.

Descriptif de l'enseignement :

CM (phonétique) :

Introduction à la phonétique de l'anglais, présentation des variations accentuelles régionales et des variétés de l'anglais.

Pratique de la phonétique en lien avec la compréhension et l'expression orales.

Présentation des éléments de base de phonétique anglaise (Alphabet phonétique international).

Bibliographie :

(ouvrages consultables à la BU)

Ginésy M., *Mémento de phonétique anglaise, avec exercices corrigés* (2005), Armand Colin.

Wells J.C., *Longman Pronunciation Dictionary* (2008).

- **Expression et compréhension orales japonais** - Responsable de l'UE :
Chieko KAWAI

Volume horaire : 18TD Coeff. 4 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CT oral 10 min. - Session 2 : 100% CT oral 10 min.

RSE: S1 : 100% CT oral 10 min. - Session 2 : 100% CT oral 10 min.

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

Exercices oraux de base à partir du *Minna no nihongo I*.

Bibliographie :

Minna no Nihongo I, shokyû I honsatsu, dai 2 han (Main Textbook Kanji-kana version, 2e édition)* ; éditeur : 3A Corporation ; ISBN : 978-4-88319-603-6.

Attention!! Veuillez acheter ce manuel le plus rapidement possible pour l'avoir dès le premier cours.

 **Grammaire japonaise** - Responsable de l'UE : Fabien DURRINGER
Volume horaire : 18TD Coeff. 4 - 2 ECTS
MCC : Session 1 : 100% CT écrit 1h - Session 2 : 100% CT écrit 1h
RSE: S1 : 100% CT écrit 1h - Session 2 : 100% CT écrit 1h

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

Apprentissage des règles grammaticales de base de la langue japonaise et exercices d'application à partir du Minna no Nihongo I.

Bibliographie :

Minna no Nihongo I, shokyû I honsatsu, *dai 2 han* (Main Textbook Kanji-kana version, 2e édition)* ; éditeur : 3A Corporation ; ISBN : 978-4-88319-603-6.

Attention!! Veuillez acheter ce manuel le plus rapidement possible pour l'avoir dès le premier cours.

 **Lexique et kanji japonais** - Responsable de l'UE : Chieko KAWAI
Volume horaire : 18TD Coeff. 4 - 2 ECTS
MCC : Session 1 : 30% CC et 70% CT écrit 1h et 1h - Session 2 : 100% CT écrit 1h
RSE: S1 : 100% CT écrit 1h - Session 2 : 100% CT écrit 1h

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

Apprentissage de 150 caractères chinois et des mots de vocabulaire qui s'y rattachent.

Bibliographie :

Matériaux pédagogiques fournis au début du semestre.

 **Méthodologie de civilisation GB et US** - Responsable de l'UE :
Elodie GALLET
Volume horaire : 18TD Coeff. 3 - 3 ECTS
MCC : Session 1 : 100% CC écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT écrit 1h30
RSE: S1 : 100% CT écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

Cet enseignement permet d'acquérir ou de consolider, par la pratique, une méthodologie du commentaire de documents de « civilisation ». Il porte sur des documents (sources primaires, secondaires) permettant d'introduire les thématiques et d'apporter des éléments de contexte nécessaires à l'étude de textes.

 **Introduction à la civilisation japonaise** - Responsable de l'UE : Mayumi SHIMOSAKAI

Volume horaire : 18CM Coeff. 4 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

Histoire du Japon depuis la protohistoire jusqu'au 12e siècle. Apprentissage des mots-clés de l'histoire japonaise.

Bibliographie :

Histoire du Japon des origines à la fin de l'époque Meiji : Matériaux pour l'étude de la langue et de la civilisation japonaises, référence internet :

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00984537>

 **Le monde anglophone dans les médias** - Responsable de l'UE : Samantha FREENEE


Volume horaire : 18TD Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC écrit et oral, 2 écrits 1h30 - Session 2 : 100% CT oral 15 min.

RSE: S1 : 100% CT écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT oral 15 min.

Descriptif de l'enseignement :

A partir de dossiers thématiques portant sur les pays anglophones (Royaume-Uni, Etats-Unis, Australie, Canada, Nouvelle Zélande...), ce cours vise à initier les étudiants à l'analyse de documents issus de la presse écrite, de la radio, de la télévision ou d'internet et à les sensibiliser aux questions de points de vue et de partis pris.

-  **Renforcement langue japonaise** - Responsable de l'UE : Aline HENNINGER
Volume horaire : 18CM Coeff. 4 - 2 ECTS
MCC : Session 1 : 100% CT écrit 1h - Session 2 : 100% CT écrit 1h
RSE: S1 : 100% CT écrit 1h - Session 2 : 100% CT écrit 1h


Descriptif de l'enseignement et objectifs :

Histoire du Japon depuis la protohistoire jusqu'au 12e siècle. Apprentissage des mots-clés de l'histoire japonaise.

Bibliographie :

Histoire du Japon des origines à la fin de l'époque Meiji : Matériaux pour l'étude de la langue et de la civilisation japonaises, référence internet :

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00984537>

-  **Actualités économiques et médias** - Responsable de l'UE : Isabelle NOËL
Volume horaire : 18CM Coeff. 3 - 3 ECTS
MCC : Session 1 : 100% CT écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT écrit 1h30
RSE: S1 : 100% CT écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

Les principales notions économiques sont traitées au travers de l'étude de productions des médias : articles de presse, reportages, etc.

Sont abordés :

- Les principaux agents économiques : ménages, entreprises et État
- Comment se forment les prix
- Le financement de l'activité économique
- La croissance et les crises économiques
- Les politiques économiques menées par l'État.

Bibliographie :

<https://www.lemonde.fr/economie/>

<https://www.lesechos.fr/>

« Alternatives économiques » - magazine mensuel

Introduction générale au droit - Responsable de l'UE : Monique LEMOINE

Volume horaire : 18CM Coeff. 3 -3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CT écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

RSE: S1 : 100% CT écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

Descriptif de l'enseignement et objectifs :

- Le cadre juridique de l'activité économique :
- Le cadre institutionnel Public et Privé
- Les sources du droit
- L'organisation judiciaire en France

Bibliographie :

Une bibliographie sera donnée aux étudiants en cours

Texte, scène et écran GB - Responsable de l'UE : Agnès SCAILLET

Volume horaire : 18TD Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CT écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement :

Narrative and narration. This course will invite students to analyse and discuss versions of the same fiction : text, stage and screen. We will be studying selected extracts and sequences from British and American novels plays and films adapted from them.

Bibliographie :

Lectures suggérées :

How to read a film, J. Monaco, OUP USA

Film art, an Introduction, D. Bordwell and K. Thompson, Mcgraw-Hill

Méthodologie littéraire anglais - Responsable de l'UE : Samantha FREENEE

Volume horaire : 12TD Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC écrit 1h - Session 2 : 100% CT oral 15 min.

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT oral 15 min.

Descriptif de l'enseignement :

Introduction to the reading/analysis of literature in English. This course will present a variety of 20th century texts (novel, poetry, short story, drama) with the goal of helping students develop their ability to read and write about anglophone literature. As well as studying extracts in class from a course pack (which will be provided) students will be expected to read *The Catcher in the Rye*, J. D. Salinger (1951) and *The Buddha of Suburbia*, Hanif Kureishi (1990) throughout the semester.

 **Liste de lecture anglais ou renforcement japonais**- Responsable de l'UE :
Ben WINSWORTH et à définir
Volume horaire : 18TD ou non présentiel

Liste de lecture anglais

Descriptif de l'enseignement :

Les étudiants devront choisir deux des ouvrages proposés dans la liste, et auront un enseignant référent qu'ils devront rencontrer à deux reprises durant le semestre, à la fois pour rendre compte de l'avancement de leur lecture, des difficultés rencontrées, mais aussi pour évoquer d'éventuels problèmes liés à leur orientation à venir.

Bibliographie :

The Story of English, Robert McCrum, Robert MacNeil and William Cran, Faber (2011)
Watching the English: The Hidden Rules of English Behaviour by Kate Fox, Hodder and Stoughton (2014).
Black Vinyl, White Powder by Simon Napier Bell, Ebury Press (2007)
High Fidelity, Nick Hornby

Renforcement japonais

Descriptif de l'enseignement :

Thème grammatical et composition.

Bibliographie:

Les matériaux pédagogiques seront fournis.



Portail n°4 a LLCER anglais - LEA

Semestre 2

Semestre 2 - Majeure LLCER anglais et Mineure LEA

■ **Compréhension et expression orales anglais** - Responsable de l'UE :

Caroline SARRE

Volume horaire : 15TP Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : CC 50% écrit 1h, 40% oral 15 min., 10% participation -

Session 2 : 100% CT écrit 1h30

RSE: S1 : 100% CT écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

Descriptif de l'enseignement :

This part of the module (Compréhension orale) aims to provide students with further opportunities for listening effectively for gist and detail at a level which is appropriate. Students will be exposed to a variety of authentic material in order to become familiarized with different register, accents and pronunciation. Students will be expected to answer comprehension questions about a given audio document, either orally or written, individually or in groups. Students will continue working towards taking effective notes based on what has been heard and will begin to summarize (either orally or in note form) what they have heard. Students should be able to understand the gist or the main points of a range of speech, including short narratives and be able to extract specific information from a wide range of familiar language.

This other part (Expression orale) aims to provide students with further opportunities to speak and interact through practicing their use of language in a number of communicative activities organized by the 'lecteurs' using a variety of language functions and vocabulary according to situation, topic and task in a context appropriate for their level.

The module will continue work done in conjunction with pronunciation teaching in order to enhance students' intelligibility and build on skills acquired in the first semester. Students will begin to focus on intonation, rhythm and word stress to allow them to communicate more effectively and to be more easily understood. Students should be able to initiate and sustain an unprompted conversation on a familiar topic which contains an unpredictable element.

Compréhension et expression orales (Allemand) 2 - Responsable de l'UE :

Anne DELOUIS, Enseignante : Danièle Colas

Volume horaire : 15TD Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC oral, - Session 2 : 100% CT oral 15 min.

RSE: S1 : 100% CT oral 15 min. - Session 2 : 100% CT oral 15 min.

Descriptif de l'enseignement :

Le cours consolide des compétences de compréhension et expression orales au niveau B1.2 du Cadre européen de référence pour les langues.

Le travail sur la compréhension orale s'appuie sur des supports variés. Il s'agira de suivre une conversation ou une discussion ainsi que de comprendre les points principaux d'un reportage, d'un exposé ou d'une conférence dans un domaine familier.

En expression orale, on s'entraînera entre autres à restituer une information avec ses propres mots ; expliquer un projet, exposer une démarche, préciser un mode d'emploi ; exprimer une opinion personnelle ; argumenter pour convaincre ; prendre part à une discussion pour expliquer, commenter, comparer et opposer ; interviewer et être interviewé, conduire un entretien préparé ; faire aboutir une requête.

Des exercices d'interaction orale (dialogue, entretien, discussion) compléteront le programme abordé.

Bibliographie :

Jean Janitza et al., *Bescherelle Allemand : le vocabulaire*, Paris : Hatier, 2008.

L'achat d'un dictionnaire bilingue est indispensable.

ou

Compréhension et expression orales en espagnol - Responsable de l'UE :

Lua VILAS

Volume horaire : 15TP Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC oral - Session 2 : 100% CT oral 15 min.

RSE: S1 : 100% CT oral 15 min. - Session 2 : 100% CT oral 15 min.

Descriptif de l'enseignement :

Pratique de l'oral (compréhension et expression) à travers différentes activités proposées par l'enseignant.

 **Les grandes étapes du monde contemporain** - Responsable de l'UE :

Ariane LAINE

Volume horaire : 6CM+12TD Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 50% CT 1h30, 50% CC écrit 1h - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

RSE: S1 : 100% CT écrit 1h30 - Session 2 : 0% CT écrit 1h30

Descriptif de l'enseignement :

Ce cours a pour objectif de donner aux étudiants les principaux repères historiques qui ont contribué à façonner les civilisations britannique et américaine.

Bibliographie :

Un recueil de documents sera distribué en cours

 **Grammaire et expression françaises** - Responsable de l'UE : Sonia Tesson

Volume horaire : 12CM en distanciel + 18TD Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC écrit - Session 2 : 100% CT écrit 1h

RSE: S1 : 100% CT écrit 1h - Session 2 : 0% CT écrit 1h

Descriptif de l'enseignement :

Cette UE a pour objectif de donner aux étudiants qui veulent pousser leurs connaissances des langues étrangères une base théorique solide en français. Pour cela, cet enseignement s'appuiera sur une partie de cours magistral disponible sur la plateforme d'apprentissage CELENE pour proposer ensuite, en séance de TD, des exercices de réflexion pratiques permettant de consolider et d'approfondir les connaissances théoriques.

Bibliographie :

35 questions de grammaire française, exercices et corrigés, de Fl. Mercier-Leca.

Grammaire méthodique du français, de M. Riegel, J.-Ch. Pellat, R. Rioul.

Le Grevisse de l'étudiant : Capes et agrégation lettres : grammaire graduelle du français, Cécile Narjoux.

■ **Introduction à la civilisation allemande** - Responsable de l'UE :

Alain FLEURY

Volume horaire : 18TD Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement :

Étude de l'Allemagne contemporaine dans sa diversité géographique, économique et culturelle. Au deuxième semestre, on se concentrera sur les grandes lignes de l'histoire de l'Allemagne après 1945, afin de mieux saisir ce qu'est devenue l'Allemagne d'aujourd'hui, en passant par les deux États allemands. En outre, certains thèmes de société seront abordés (éducation, famille, vieillesse, immigration).

Bibliographie :

Une bibliographie sera donnée en cours.

ou

■ **Introduction à la civilisation espagnole** - Responsable de l'UE : Claire

DECOBERT

Volume horaire : 18TD Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC écrit et oral 1h30 - Session 2 : 100% CT oral

RSE: S1 : 100% CT oral - Session 2 : 100% CT oral

Descriptif de l'enseignement :

Introduction à l'étude de l'Espagne. Présentation générale de l'Espagne : géographie et organisation du territoire. L'organisation géographique, administrative de l'Espagne actuelle. (Géographie physique et humaine, Communautés Autonomes, répartition des pouvoirs).

Bibliographie :

Une bibliographie sera donnée en cours.

Linguistique 2 - Responsable de l'UE : Noëlle SERPOLLET

Volume horaire : 18TD Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

RSE: S1 : 100% CT écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

Descriptif de l'enseignement :

Structure de la phrase complexe.

Bibliographie :

Oriez, S., *Syntaxe de la phrase anglaise* (2009), Presses Universitaires de Rennes.

Larrea, P. et Rivière, C., *Grammaire Explicative de l'Anglais* (2014 ou édition antérieure, 2010 ou 2005), Longman.

Intéraction orale et phonétique - Responsable de l'UE : Noëlle SERPOLLET

Volume horaire : 6 CM + 12TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC écrit 1h - Session 2 : 100% CT écrit 1h

RSE: S1 : 100% CT écrit 1h - Session 2 : 100% CT écrit 1h

Descriptif de l'enseignement :

Acquisition des éléments de base de phonétique anglaise (Alphabet phonétique international). Transcription des voyelles et consonnes graphiques et orales de l'anglais. Accentuation de mots.

Bibliographie :

Duchet J.-L., *Code de l'anglais oral* (2000), Gap: Ophrys.

Ginésy M., *Mémento de phonétique anglaise, avec exercices corrigés* (2005), Armand Colin.

Wells J.C., *Longman Pronunciation Dictionary* (2008), **(obligatoire, sera utilisé en L2)**

Grammaire et traduction anglaise - Responsable de l'UE : Agnès SCAILLET

Volume horaire : 18TD Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

RSE: S1 : 100% CT écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

Descriptif de l'enseignement :

Cet enseignement est destiné aux étudiants anglicistes ayant fait le choix de l'anglais comme majeure. Le thème grammatical permettra comme au semestre 1 une consolidation des bases indispensables à une bonne maîtrise de la langue. Ces exercices de reprise méthodique de la grammaire anglaise constituent une préparation à la traduction de textes authentiques.

Bibliographie :

Grammaire explicative de l'anglais, Larreya et Rivière, Longman

The Vocabulary Guide, Les mots anglais et leur emploi, Daniel Bonnet-Piron, Edith Dermaux-Froissart, Nathan

 **Traduction journalistique** - Responsable de l'UE : Agnès SCALLET

Volume horaire : 18TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

RSE: S1 : 100% CT écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

Descriptif de l'enseignement :

L'objectif de cet enseignement est d'initier les étudiants anglicistes à la pratique de la traduction, à l'observation des opérations de traduction et à l'analyse des choix. Exercices de traduction vers le français d'extraits choisis dans des rubriques variées qu'offre la presse écrite aujourd'hui.

Bibliographie :

Initiation à la version anglaise. The word against the word, F. Grellet, Hachette

The Vocabulary Guide, Les mots anglais et leur emploi, Daniel Bonnet-Piron, Edith Dermaux-Froissart, Nathan

 **Lecture et analyse littéraire** - Responsable de l'UE : Samantha FREENEE

Volume horaire : 18TD Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC écrit 1h - Session 2 : 100% CT oral 15 min.

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT oral 15 min.

Descriptif de l'enseignement :

This course will build on the work done in semester one, but will also offer a chronological/historical approach in looking at extracts from earlier British and American literature. Students will continue to develop their close reading skills and ability to write about literature through building up their vocabulary of textual analysis. As well as working on extracts from a course pack (which will be provided) students will also be expected to read and study in their own time *Frankenstein*, Mary Shelley (1818) and *On the Road*, Jack Kerouac (1957).

Expression écrite - Responsable de l'UE : à définir

Volume horaire : 18TD Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

RSE: S1 : 100% CT écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

Descriptif de l'enseignement :

The classes will be organized as creative text analysis and production workshops. Students will develop their skills in genre-dependent reformulation, handling lexicon, syntax and genre. Semantic fields and informational structure will be explored and applied thanks to a wide array of texts (literary, advertising, culture and media).

Bibliographie :

Roget's Thesaurus of English words and phrases

Introduction à la société et aux institutions britanniques - Responsable de l'UE : Ariane LAINE

Volume horaire : 18TD Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

RSE: S1 : 100% CT écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

Descriptif de l'enseignement :

This course aims at giving students elements to understand the current British society. It will examine the formation of the country, its population, economy, political system and institutions.

Bibliographie :

Abercrombie Nicholas, *Contemporary British Society*, Polity Press, 2000.

Lurbe Pierre, *Le Royaume Uni aujourd'hui*, Hachette Supérieur, 2011.

Marwick Arthur, *British Society since 1945*, Penguin, 2011.

Obelkevitch James, *Understanding post-war British Society*, Routledge, 1994.

A set of documents will be provided in class.

Introduction à la société et aux institutions américaines - Responsable de l'UE : Eric TABUTEAU

Volume horaire : 18TD Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC écrit 1h - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

RSE: S1 : 100% CT écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

Descriptif de l'enseignement :

This course will be devoted to the study of the American political system, notably the different levels of government (federal, state, and local), the importance of the bicameral legislature (the House of Representatives, the Senate), and the role of the judicial branch (the Supreme Court).

Bibliographie :

Our American Government. :

<https://www.gpo.gov/fdsys/pkg/CDOC-108hdoc94/pdf/CDOC-108hdoc94.pdf>

Branaa, Jean-Éric, Meza, Antonio. *American Government Made Simple / le Gouvernement Américain Facile.* Paris : Ellipses, 2014.

 **Lecture de films contemporains** - Responsable de l'UE : Agnès SCAILLET

Volume horaire : 18TD Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

RSE: S1 : 100% CT écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

Descriptif de l'enseignement :

Dans une continuité logique avec l'enseignement Texte Scène Ecran, domaine Britannique et domaine américain, du semestre 1, ce TD s'adresse aux étudiants anglicistes désireux d'approfondir, à travers l'étude de films récents, la pratique de l'analyse formelle, en repérant les choix stylistiques et en utilisant les outils d'analyse spécifiques au langage cinématographique.

Bibliographie :

Lectures suggérées :

How to read a film, J. Monaco, OUP USA

Film Art, an Introduction, D. Bordwell and K. Thompson, Mcgraw-Hill

Semestre 2 - Majeure LEA et Mineure LLCER anglais

 **Compréhension et expression orales anglais** - Responsable de l'UE :
Caroline SARRE

Volume horaire : 15TP Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : CC 50% écrit 1h, 40% oral 15 min., 10% participation -

Session 2 : 100% CT écrit 1h30

RSE: S1 : 100% CT écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

Descriptif de l'enseignement :

This part of the module (Compréhension orale) aims to provide students with further opportunities for listening effectively for gist and detail at a level which is appropriate. Students will be exposed to a variety of authentic material in order to become familiarized with different register, accents and pronunciation. Students will be expected to answer comprehension questions about a given audio document, either orally or written, individually or in groups. Students will continue working towards taking effective notes based on what has been heard and will begin to summarize (either orally or in note form) what they have heard. Students should be able to understand the gist or the main points of a range of speech, including short narratives and be able to extract specific information from a wide range of familiar language.

This other part (Expression orale) aims to provide students with further opportunities to speak and interact through practicing their use of language in a number of communicative activities organized by the 'lecteurs' using a variety of language functions and vocabulary according to situation, topic and task in a context appropriate for their level.

The module will continue work done in conjunction with pronunciation teaching in order to enhance students' intelligibility and build on skills acquired in the first semester. Students will begin to focus on intonation, rhythm and word stress to allow them to communicate more effectively and to be more easily understood. Students should be able to initiate and sustain an unprompted conversation on a familiar topic which contains an unpredictable element.

 **Compréhension et expression orales japonaise** - Responsable de l'UE :
Chieko KAWAI

Volume horaire : 18TD Coeff. 4 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CT oral 10 min. - Session 2 : 100% CT oral 10 min.

RSE: S1 : 100% CT oral 10 min. - Session 2 : 100% CT oral 10 min.

Descriptif de l'enseignement :

Exercices oraux de base à partir du *Minna no nihongo I*.

Bibliographie :

Minna no Nihongo I, shokyû I honsatsu, dai 2 han (Main Textbook Kanji-kana version, 2e édition)* ; éditeur : 3A Corporation ; ISBN : 978-4-88319-603-6.

 **Civilisation japonaise** - Responsable de l'UE : Mayumi SHIMOSAKAI

Volume horaire : 18CM Coeff. 4 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

RSE: S1 : 100% CT écrit 2h - Session 2 : 100% CT écrit 2h

Descriptif de l'enseignement :

Histoire du Japon du 12e siècle jusqu'au début du 18e siècle. Apprentissage des mots-clés de l'histoire japonaise.

Bibliographie :

Hérial, Francine, *Histoire du Japon des origines à la fin de l'époque Meiji : Matériaux pour l'étude de la langue et de la civilisation japonaises*, référence internet :

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00984537>

 **Lexique et kanji japonais** - Responsable de l'UE : Chieko KAWAI

Volume horaire : 18TD Coeff. 6 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 30% CC et 70% CT écrit 1h et 1h - Session 2 : 100% CT écrit 1h


RSE: S1 : 100% CT écrit 1h - Session 2 : 100% CT écrit 1h

Descriptif de l'enseignement :

Apprentissage de 200 caractères chinois et des mots de vocabulaire qui s'y rattachent.

Bibliographie :

Matériaux pédagogiques fournis au début du semestre.

-  **Grammaire et expression écrite anglaise** - Responsable de l'UE : à définir
Volume horaire : 18TD Coeff. 2 - 2 ECTS
MCC : Session 1 : 100% CC écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT écrit 1h30
RSE: S1 : 100% CT écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

Descriptif de l'enseignement :

Ce cours sera consacré d'une part à l'étude de point de grammaire anglaise avec exercices d'application, et d'autre part à l'entraînement à l'expression écrite en langue anglaise.

Bibliographie :

Daniel Bonnet-Piron et Edith Demaux-Froissart, *The Vocabulary Guide. Les mots anglais et leur emploi*, Paris : Nathan

-  **Traduction anglaise** - Responsable de l'UE : à définir

Volume horaire : 18TD Coeff. 2 - 2 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

RSE: S1 : 100% CT écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

Descriptif de l'enseignement :

Entraînement à la traduction anglais/français à partir de textes tirés de la presse anglophone. Méthodologie de la traduction.

Bibliographie :

Daniel Bonnet-Piron et Edith Demaux-Froissart, *The Vocabulary Guide. Les mots anglais et leur emploi*, Paris : Nathan

-  **Grammaire japonaise** - Responsable de l'UE : Fabien DURRINGER

Volume horaire : 18TD Coeff. 6 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CT oral 10 min. - Session 2 : 100% CT oral 10 min.

RSE: S1 : 100% CT oral 10 min. - Session 2 : 100% CT oral 10 min.

Descriptif de l'enseignement :

Apprentissage des règles grammaticales de base de la langue japonaise et exercices d'application à partir du *Minna no Nihongo I*.

Bibliographie :

Minna no Nihongo I, shokyû I honsatsu, dai 2 han (Main Textbook Kanji-kana version, 2e édition)* ; éditeur : 3A Corporation ; ISBN : 978-4-88319-603-6.


 **Grammaire et expression françaises** - Responsable de l'UE : Sonia Tesson
Volume horaire : 12CM en distanciel + 18TD Coeff. 2 - 2 ECTS
MCC : Session 1 : 100% CC écrit - Session 2 : 100% CT écrit 1h
RSE: S1 : 100% CT écrit 1h - Session 2 : 100% CT écrit 1h

Descriptif de l'enseignement :

Cette UE a pour objectif de donner aux étudiants qui veulent pousser leurs connaissances des langues étrangères une base théorique solide en français. Pour cela, cet enseignement s'appuiera sur une partie de cours magistral disponible sur la plateforme d'apprentissage CELENE pour proposer ensuite, en séance de TD, des exercices de réflexion pratiques permettant de consolider et d'approfondir les connaissances théoriques.

Bibliographie :

35 questions de grammaire française, exercices et corrigés, de Fl. Mercier-Leca.
Grammaire méthodique du français, de M. Riegel, J.-Ch. Pellat, R. Rioul.
Le Grevisse de l'étudiant : Capes et agrégation lettres : grammaire graduelle du français, Cécile Narjoux.

 **Renforcement japonais 3** - Responsable de l'UE : Aline HENNINGER
Volume horaire : 18TD Coeff. 6 - 3 ECTS
MCC : Session 1 : 100% CT écrit 1h - Session 2 : 100% CT écrit 1h
RSE: S1 : 100% CT écrit 1h - Session 2 : 100% CT écrit 1h

Descriptif de l'enseignement :

Exercices de renforcement en traduction

Bibliographie :

Les matériaux pédagogiques seront fournis.

Introduction au management - Responsable de l'UE : Isabelle NOËL

Volume horaire : 18CM + 12TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC écrit 1h - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

RSE: S1 : 100% CT écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

Descriptif de l'enseignement :

Étude des concepts de management d'entreprise fondamentaux :

- Élaboration et évolution de la structure de l'entreprise
- Les parties prenantes
- La finalité de l'entreprise
- La démarche stratégique
- Les styles de direction

Bibliographie :

Le management : Voyage au centre des organisations, H. MINTZERG – Eyrolles Éditions d'organisation

Introduction à l'économie générale - Responsable de l'UE : Isabelle NOËL

Volume horaire : 12CM + 12TD Coeff. 3 - 3 ECTS

MCC : Session 1 : 100% CC écrit 1h - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

RSE: S1 : 100% CT écrit 1h30 - Session 2 : 100% CT écrit 1h30

Descriptif de l'enseignement :

Études des concepts économiques fondamentaux :

- Les grands courants de la pensée économique
- Le rôle des agents économiques
- Le marché et le mécanisme d'ajustement des prix
- La création de richesses et la répartition des revenus
- Le rôle de l'État

Bibliographie :

Introduction à l'économie, (nouvelle édition 2017) J. GÉNÉREUX – Éditions POINTS
L'économie française 2018 – OFCE – Collection Repères – Éditions LA DÉCOUVERTE



Responsables de la Licence LLCER anglais
Mme Ariane LAINE-POURET et Mme Noëlle SERPOLLET
licence.anglais.llsh@univ-orleans.fr

Responsable de la Licence LEA
Mme Elodie GALLET
licence.lea.llsh@univ-orleans.fr

**Tous les enseignant.e.s sont joignables
sur leur adresse mail universitaire :**

Ex : prénom.nom@univ-orleans.fr



Bureau des Relations Internationales

Bureaux 024 & 025

02 38 49 47 73

international.llsh@univ-orleans.fr



Etudier à l'étranger :

Grâce à la mobilité ERASMUS + (Séjour d'études en Europe)

Grâce à ce programme, les étudiants ont la possibilité de valider un semestre ou une année universitaire dans une de nos universités partenaire en Europe en obtenant une bourse de l'Union Européenne.

Selon le département dans lequel vous étudiez, une liste précise d'universités offrant des cours correspondant à votre cursus est déterminée.

Grâce au programme d'échanges de l'Université d'Orléans (séjour d'études hors Europe)

L'Université d'Orléans a signé des accords de coopération avec des universités étrangères Hors Europe qui permettent également aux étudiants de valider un semestre ou une année universitaire. En moyenne, 60 étudiants y participent chaque année.

Les pays concernés sont : l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Chili, la Chine, la Corée du Sud, les Etats-Unis, le Japon, le Mexique, le Pérou et le Canada (Québec).

Pour plus d'information sur le programme d'échanges hors-Europe, nous vous invitons à contacter directement la Direction des Relations Internationales (DRI) qui gère ces échanges : mobilite.he@univ-orleans.fr



Les doubles-diplômes :

L'UFR LLSH propose des double-diplômes, un au niveau Licence et deux au niveau Master. Il s'agit d'un parcours de formation dont le cursus est organisé par deux ou plusieurs universités.

Encadré par deux enseignants coordinateurs, vous effectuez une partie de votre mobilité dans votre université d'origine et une autre dans l'université partenaire. La validation de votre formation se fonde sur l'obtention d'ECTS et aboutit à la délivrance d'un diplôme reconnu en France et dans le pays de l'université partenaire. Le but d'un double-diplôme est d'offrir aux étudiants des parcours de formation multiculturels de qualité, qui favorisent leur intégration dans le milieu socio-professionnel.

L'UFR LLSH propose un double-diplôme de Licence Langues Etrangères Appliquées spécialité Anglais/Allemand avec l'Université de Siegen (Allemagne), un double-diplôme de master d'histoire spécialité Pouvoirs, Cultures et Sociétés avec l'université Jagellone de Cracovie (Pologne) ainsi qu'un double-diplôme de master de géographie spécialité Développement Durable Local des Territoires Emergents avec l'université de Iasi (Roumanie).

Pour plus de renseignements sur les maquettes d'enseignements, nous vous invitons à prendre rendez-vous avec le BRI.

Autres services de l'Université pouvant vous informer :

Direction des Relations Internationales (D.R.I)
Château de la Source : dri@univ-orleans.fr



Bureau des Stages et de l'Insertion Professionnelle

Bureaux 167

02 38 49 40 86 ou 02 38 41 71 44

stages.llsh@univ-orleans.fr

Le Stage

Élément incontournable du parcours universitaire, le stage représente souvent un tremplin vers une première embauche. Vous trouverez sur cette page des informations concernant les démarches administratives liées au stage, mais également diverses pistes pour trouver un stage ou un job à l'étranger.



A quoi ça sert ?

Obtenir un premier contact avec l'environnement professionnel auquel vous vous destinez

Mettre en pratique les compétences acquises à travers votre formation

Développer votre réseau professionnel



Comment ça marche ?

Le stage représente une période de formation qui a pour but de vous sensibiliser aux divers aspects de la vie professionnelle. La recherche et le choix du stage relèvent d'une démarche personnelle et réfléchie en fonction de votre projet. Le stage doit faire l'objet d'une mission précise, définie en concertation avec vous et l'entreprise qui vous accueille. Il s'agit autant d'une valeur ajoutée pour vous que pour la structure. Le stage peut avoir lieu au sein d'une entreprise, d'une association ou d'une administration en France ou à l'international.

Au sein de l'entreprise, vous êtes encadré par un maître de stage qui vous guidera tout au long de votre mission. Dans votre filière, un enseignant-tuteur apporte une lecture externe à l'entreprise et vous oriente dans la rédaction de votre rapport.

o Qu'est-ce que c'est une convention de stage ?

Véritable contrat de travail entre vous, l'université et la structure qui vous accueille, la convention donne un cadre juridique à votre stage. Elle vous permet de définir clairement vos missions et vos conditions de travail (horaires, gratification, protection sociale, etc.).

Au niveau de l'UFR LLSH, le Bureau des stages et de l'insertion professionnelle vous accompagne d'une part, dans votre recherche de lieux de stages, la construction de vos outils de communication tels que le CV ou la lettre de motivation et d'autre part, pour le suivi administratif de votre stage, notamment la signature de votre convention.

Vous êtes évalué par votre structure d'accueil, à travers une grille d'évaluation remplie par votre maître de stage, votre rapport de stage et une soutenance devant un jury composé de votre maître de stage et de votre enseignant-tuteur.



Qu'est-ce que c'est une convention de stage ?

Véritable contrat de travail entre vous, l'université et la structure qui vous accueille, la convention donne un cadre juridique à votre stage. Elle vous permet de définir clairement vos missions et vos conditions de travail (horaires, gratification, protection sociale, etc.).



Autres services de l'Université pouvant vous informer :

Direction de l'orientation et de l'Insertion professionnelle (DOIP)
Espace Stage Emploi Entreprise (E.S.E.E)
1er étage de la Maison de l'étudiant
02 38 49 45 47 – stage.emploi@univ-orleans.fr



Service des études et de la scolarité

scolarite.llsh@univ-orleans.fr

Responsable du service - Bureau 124

Mme Isabelle HENRY

scolarite.llsh@univ-orleans.fr

Accueil - Hall de l'UFR

Mme Eliane FAYTRE

02 38 49 25 00

Scolarité administrative - Bureau 123

Mme Laura DA SILVA-CHARPENTIER

02 38 41 71 01

inscriptions.llsh@univ-orleans.fr

Mme Céline LECLERC

02 38 49 24 85

inscriptions.llsh@univ-orleans.fr

Mme Péguy LECUYER

02 38 49 24 85

inscriptions.llsh@univ-orleans.fr

Scolarité pédagogique Licences - Bureau 121

Mme Françoise DAOUDI (LP Cartographie, LP Développement rural, Erasmus)

02 38 41 70 83

licences.llsh@univ-orleans.fr

M. Sylvain BIGOT (Lettres et LLCER)

02 38 41 73 28

licences.llsh@univ-orleans.fr

Mme Vanessa MARCHAND (LEA)

02 38 49 24 79

licences.llsh@univ-orleans.fr

Mme Sandrine PERNICE (SDL – Histoire, Géographie et Passerelle handicap)

02 38 41 71 65

licences.llsh@univ-orleans.fr



La Bibliothèque Universitaire

02 38 41 71 85

Site web : <http://scd.univ-orleans.fr>

Site web de la BU Lettres :

<http://scd.univ-orleans.fr/bu-lettres-langues-sciences-humaines>

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi ==> de 8h à 20h

Le samedi, la BU Droit-Economie-Gestion est ouverte de 9h30 à 16h30.

**ATTENTION : Les horaires varient en fonction des périodes de cours.
Consultez le calendrier annuel sur le site de la BU <http://scd.univ-orleans.fr/>**

Les collections de la BU Lettres couvrent les disciplines suivantes :

Beaux-Arts ; Géographie ; Histoire ; Langues ; Littératures ; Philosophie ; Psychologie ; Religions et Sciences sociales

Le **catalogue** de la BU est disponible sur le site web et répertorie l'ensemble de la documentation disponible : documents imprimés (livres, revues, etc.) et ressources numériques (revues et livres en ligne, bases de données, thèses, etc.).

La **documentation numérique** est accessible sur le campus et à distance 7 jours sur 7 et 24h sur 24 via le site web de la BU, rubrique « Explorer les ressources numériques ». L'identification se fait avec le compte ENT. Nos **fiches disciplines** permettent de s'orienter facilement dans l'offre de ressources numériques.

La BU Lettres propose aussi **des formations documentaires, des ateliers et le service d'aide à la recherche documentaire MICADO.**

N'hésitez pas à solliciter les bibliothécaires pour vous guider dans notre offre documentaire et de services.



Service audiovisuel et multimédia

Bureau 171

02 38 41 71 13

audiovisuel.multimedia.llsh@univ-orleans.fr

Le service audiovisuel est chargé :

De la gestion de la salle libre-service équipée de télévisions, de magnétoscopes, de lecteurs DVD

Du prêt de matériels pour la réalisation d'enquêtes et d'exposés (caméscopes, magnétophones,...)

La salle multimédia :

La salle multimédia est composée de postes informatiques, d'une imprimante laser noir et blanc.

Un accès gratuit à Internet (recherches pour exposés et rapports, revues de presse, inscription aux concours, recherche d'un emploi ou d'un stage, courriel).

Dès son inscription, tout étudiant possède une adresse électronique sur le :

<http://www.univ-orleans.fr/e-campus/>



Accompagnement du handicap

Bureau 121

enseignant : philippe.godiveau@univ-orleans.fr

administratif : sandrine.pernice@univ-orleans.fr

Vous avez des difficultés temporaires ou permanentes liées à des troubles de la santé, à un handicap d'ordre sensoriel, moteur, psychologique, cognitif ou à une situation particulière (grossesse pathologique, hospitalisation...) ?

La Passerelle Handicap se met à votre disposition pour accompagner votre réussite :

- une équipe vous accueille, vous informe et vous accompagne dans la construction de vos projets de formation ;
- en relation avec l'ESEE et la SUJO, elle vous guide jusqu'à votre insertion professionnelle ;
- elle vous propose un lieu convivial d'échange et de travail équipé de postes informatiques et d'outils adaptés (ZoomText, Jaws, téléagrandisseur, machine à lire...).

Le Service Passerelle Handicap propose un soutien pour :



L'accès aux savoirs et aux diplômes :

aide aux études grâce aux contrats étudiants (preneur de notes, soutien pédagogique...);

aménagements des examens (secrétaire, majoration de temps, interprète...);

adaptation des documents pédagogiques (transcription braille, agrandissement...);

prêt de matériel spécialisé (ordinateurs, dictaphones...);



La vie étudiante :

aide aux déplacements et repas ;

accompagnement dans vos démarches administratives ;

aide à l'obtention de logements adaptés à proximité ;

accès aux pratiques culturelles, physiques et sportives ;

promotion de la participation à la vie associative : association Etudihand.

Des correspondants handicaps assurent le relais vers la Passerelle, dans chaque composante et antenne.

A l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines :

- le correspondant enseignant est Philippe Godiveau
- la correspondante administrative est Sandrine Pernice

Contactez-nous dès que possible pour que nous préparions ensemble votre rentrée !

**Passerelle Handicap – Pôle Vie Etudiante
Maison de l'Etudiant**

Rue de Tours – B.P. 6749
45067 Orléans Cedex 2

Tél : 02.38.41.71.76 / passerelle.handicap@univ-orleans.fr

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 (18h00 le vendredi)

www.univ-orleans.fr/handicap

Happy Campus Day : 13 septembre

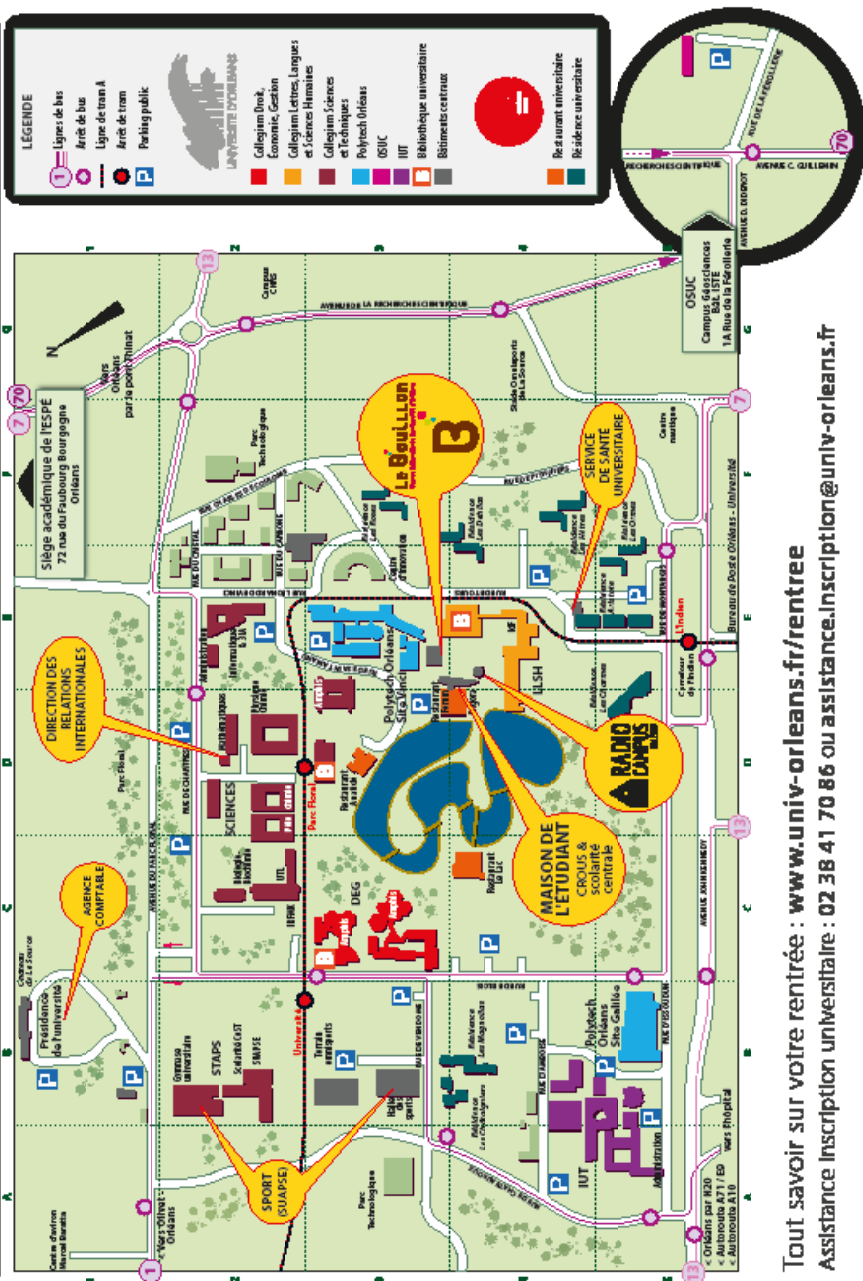
Journées de la mobilité internationale : 10 et 11 octobre

Semaine de L'Orientation et de l'Insertion Professionnelle : 19 au 23 novembre

Salon de l'étudiant : 1er décembre

A partir de janvier 2019 : événements organisés dans le cadre du 50e anniversaire de l'UFR LLSH

Bienvenue à l'Université d'Orléans



Tout savoir sur votre rentrée : www.univ-orleans.fr/rentree
Assistance inscription universitaire : 02 38 41 70 86 ou assistance.inscription@univ-orleans.fr

UFR LLSH
10 rue de Tours,
45100 Orléans La Source